

Affaire Benalla: encore un conseiller bien caché!

PAR PASCALE PASCARIELLO ET JACQUES MASSEY
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 7 AOÛT 2018



Le Palais de l'Élysée. © Reuters

Alexandre Benalla n'était pas le seul pivot de l'équipe de sécurité d'Emmanuel Macron. Mediapart reconstitue le réseau informel de ces conseillers de l'ombre du président, et révèle l'existence d'un autre de ces membres, Alexandre Carayon, placé au renseignement et à la lutte contre le terrorisme. Des « *copinages malsains* » au cœur de l'Élysée.

Leur nomination n'a pas à être publiée au *Journal officiel*. Ils ne figurent dans aucun organigramme. L'affaire Benalla a permis de lever le voile sur certains de ces chargés de mission. Pas tous, puisqu'il n'existe aucune exigence de rendre publique l'identité de ces conseillers officieux, qui échappent à toute obligation de transparence (*lire notre précédente enquête sur le sujet*).

Au Sénat, Philippe Bas, président de la commission d'enquête, s'est heurté au refus de Patrick Strzoda, directeur de cabinet d'Emmanuel Macron, d'apporter un début de précision sur ces hommes de l'ombre du président. « *Il ne s'agit nullement d'un secret d'État !* », a protesté l'élu conservateur, visiblement agacé. « *Secret d'État* », le mot était lancé.

Alexis Kohler, secrétaire général de l'Élysée, n'a pas fait preuve de beaucoup plus de transparence sur ce sujet durant les auditions. Il s'est contenté de dire qu'il existait « *sept chargés de mission qui sont rattachés au cabinet de la présidence de la République. Ce sont tous des chargés de mission rattachés à des conseillers techniques* ». Mais dans quels domaines travaillent-ils exactement ? Patrick Strzoda a garanti aux élus qu'à

l'exception d'Alexandre Benalla, « *les autres chargés de mission ne jou[ai]ent aucun rôle en matière de sécurité* ».



Le Palais de l'Élysée. © Reuters

Contrairement à ces propos, tenus sous serment, Alexandre Benalla n'est pas seul. Si les chiffres divergent au gré des auditions, à ce jour, l'enquête de Mediapart a permis d'en identifier six – dont Alexandre Benalla et Vincent Crase, jusqu'à leur licenciement. Quatre ont été employés à plein temps, recrutés et placés par l'Élysée dans des cellules dédiées à la sécurité, au renseignement ou en liaison avec les armées et la Défense.

Inconnu du grand public et absent des organigrammes, Alexandre Carayon, ancien de l'équipe de campagne d'Emmanuel Macron, travaille auprès de Pierre de Bousquet de Florian, directeur de la Coordination nationale du renseignement et de la lutte contre le terrorisme (CNRLT), installée à l'hôtel de Marigny qui jouxte l'Élysée. Avec ce dispositif, le chef de l'État espère « *avoir plus de prise* » sur les services.

Sous la direction de Pierre de Bousquet de Florian officient notamment une magistrate, une diplomate ou encore de vieux routiers du renseignement comme Jérôme Léonnet, ancien directeur du renseignement territorial, et le commissaire Jean-François Gayraud, ex-adjoint au chef de l'unité de coordination de la lutte antiterroriste.

Intégré lui aussi à la CNRLT, Alexandre Carayon bénéficie du statut de conseiller et non de chargé de mission. Il dépend administrativement de Matignon mais travaille pour l'Élysée. Contrairement aux autres conseillers, sa nomination n'a pas fait l'objet d'une publication dans le *Journal officiel*. Joint par Mediapart, Matignon n'avait pas encore apporté de précisions au moment de la publication de cet article.

Diplômé d'HEC, ex-salarié de la BNP-Paribas, ce jeune ingénieur est souvent présenté comme un surdoué de l'informatique. Dès janvier 2016, il rejoint l'équipe de campagne d'En Marche! en tant que « directeur des nouvelles technologies ».

Ses compétences en matière de sécurité informatique et de hacking ainsi que ses relations privilégiées avec Ismaël Emelien, le conseiller spécial d'Emmanuel Macron, lui ont permis de rejoindre le Palais au cœur du dispositif coordonnant le renseignement et la lutte contre le terrorisme. Quelle est la fonction exacte d'Alexandre Carayon ?

Contacté par Mediapart, l'Élysée précise : « *Ce recrutement a donné lieu à un contrat entre l'intéressé et les services du Premier ministre dont relève administrativement la CNRLT. M. Alexandre Carayon fait partie du pôle technique TIC [Techniques de l'information et de la communication – ndlr] dont les missions sont de veiller aux aspects numériques, notamment la cyber sécurité, pour la CNRLT.* »

Le CV de la séquence macronienne d'Alexandre Carayon présente bien des similitudes avec celui d'une autre cheville ouvrière de la campagne présidentielle, un homme pareillement reversé dans des fonctions sécuritaires à l'Élysée : Ludovic Chaker, secrétaire général d'En Marche! (*auquel Le Monde a consacré un portrait*).

Surnommé « le Ninja » en raison de sa connaissance des arts martiaux, Ludovic Chaker prend une part active au mouvement, dont il devient l'un des piliers avec l'actuel secrétaire d'État, Julien Denormandie, alors chargé du développement d'En Marche!. Ils partagent, eux aussi, une réelle complicité avec Ismaël Emelien, conseiller spécial d'Emmanuel Macron.

Au terme de son équipée électorale, Ludovic Chaker fait son entrée à l'Élysée en tant que chargé de mission à l'état-major particulier de la présidence de la République (EMP). Une vraie récompense, si l'on considère les qualités requises pour intégrer ce cénacle très fermé de la rue de l'Élysée. Formé de quatre officiers supérieurs « de très haut niveau », en liaison avec les armées, ce cercle restreint est dirigé

par l'amiral Bernard Rogel. Son rôle est capital. Il conseille le chef de l'État dans la conduite de la politique de défense.

Dans un article de *L'Opinion* consacré à Ludovic Chaker, Jean-Dominique Merchet, journaliste spécialiste des questions militaires et stratégiques, note que « *ce serait la première fois qu'un tel poste est créé au sein de l'une des institutions les plus confidentielles du pays. "Nous sommes hors-sol", juge un bon connaisseur de ces milieux* ».

Le tandem Benalla-Chaker

« Fana mili » (fanatique militaire, passionné de la chose militaire), Ludovic Chaker intègre en 2005 la réserve opérationnelle du corps des officiers de l'armée de terre avec le grade de sous-lieutenant. Depuis, il est régulièrement promu, jusqu'à l'obtention du grade de commandant en 2018. Souvent, durant la campagne, il s'est présenté comme « *ancien militaire, 44^e régiment d'infanterie* », une formation administrative des militaires de la DGSE. Mais d'autres personnels peuvent aussi y être rattachés.

Comme le précise Jean-Dominique Merchet : « *Il est étonnant qu'un responsable d'En Marche ait ainsi fait état de cette appartenance. Il n'est pas exclu qu'il fasse partie "de la mouvance des réservistes du J9", le bureau en charge des actions civilo-militaires du commandement des opérations spéciales, "qui ne servent pas beaucoup".* »

Hors de tout organigramme, quel emploi occupe-t-il vraiment à l'état-major particulier de la présidence de la République ? « *Concernant le contenu de ses missions, elles portent sur des sujets de coordination (entre l'EMP, le CNRLT et le cabinet par exemple), (...) de veille sur différents sujets* », répond vaguement

l'Élysée à Mediapart. Selon des sources du milieu militaire, il rédigerait, « pour la présidence », des notes de synthèse sur la menace terroriste.



C'est en tant que secrétaire générale d'En Marche! que Ludovic Chaker a travaillé avec Alexandre Benalla, recruté par ses soins en décembre 2016 pour assurer la sécurité du candidat Macron. La lecture des échanges de mails entre Alexandre Benalla et Ludovic Chaker durant la campagne présidentielle (consultables dans les *MacronLeaks*) montre que cette relation a vite prospéré. Benalla se prévaut, notamment, de l'autorisation de « Ludo » pour acheter des armes. Demande finalement refusée par le parti.

En cela, l'intégration en début d'année, au sein du Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), de leur ami Christian Guédon a été vécue comme la confirmation de leur légitimité. Cet ancien du GIGN a lui aussi servi, avec Pierre-Yves Baratier, ancien militaire reconverti dans le privé, et Vincent Crase, officier de réserve de la gendarmerie – l'acolyte d'Alexandre Benalla lors de la manifestation du 1^{er} mai –, au quatrième étage des locaux du mouvement En Marche!. Étage du QG de campagne qui regroupe le service d'ordre.

Concernant Christian Guédon, son entrée au Palais n'était pourtant pas évidente. Ayant quitté le service actif depuis sept ans, sa reprise d'activité avait été jugée irréalisable administrativement par la hiérarchie de la Gendarmerie. Mais tout comme Emmanuel Macron a su imposer Alexandre Benalla au colonel Lionel Lavergne et au général Éric Bio-Farina dès

son arrivée à l'Élysée, le président a, là aussi, obtenu gain de cause pour faire entrer Guédon dans l'unité de protection présidentielle.

Aux côtés d'Alexandre Benalla, Alexandre Carayon, Ludovic Chaker et Christian Guédon, deux autres chargés de mission officiaient également au sein de l'Élysée, à mi-temps. C'est le cas de Vincent Crase, employé LREM, suspendu depuis de ses fonctions par la Gendarmerie et dont le licenciement a été annoncé mardi 31 juillet par Christophe Castaner.

Lors de son audition devant l'Assemblée nationale, le général Richard Lizurey, directeur général de la Gendarmerie nationale, a tenu à préciser le statut de Vincent Crase : « Il a été intégré dans la réserve opérationnelle en 1996, en provenance de l'armée de l'air. (...) Il a régulièrement assuré des missions de formation et d'encadrement. (...) C'est d'ailleurs au titre de ses fonctions d'encadrant qu'il était employé au sein du commandement militaire de l'Élysée. »

Entre octobre 2017 et avril 2018, l'ex-employé LREM a été « convoqué 40 fois » à l'Élysée, selon les précisions apportées aux députés par le général Éric Bio-Farina lors de son audition. « Je l'avais plus particulièrement intégré au sein du service de contrôle des entrées, et sa mission se situait dans ce périmètre de sécurité. (...) Par ailleurs, (...) je l'avais également missionné pour gérer au plan administratif le corps des réservistes que nous recrutons – il y a aujourd'hui quatorze réservistes à l'Élysée. »

Le spectre d'une « police parallèle » ?

« En février, pendant 15 jours, Crase est venu encadrer des réservistes à Dijon pendant leur formation. Il les recevait ensuite en entretien pour vérifier qu'ils aient le profil adéquat pour garder les entrées de l'Élysée, comme bien s'exprimer puisqu'ils devaient être amenés à s'adresser à des hautes personnalités », précise un réserviste opérationnel, qui a rencontré Vincent Crase à Dijon et qui témoigne à Mediapart sous le sceau de l'anonymat.

Aussi, lorsque les vidéos du 1^{er} mai ont circulé sur Internet, « certains réservistes ont reconnu Crase. Ils s'étonnaient de voir celui qui leur dispensait des

cours de déontologie intervenir violemment en pleine manifestation », explique ce même réserviste. Mais « Crase était vu comme le “recruteur de réservistes de l’Élysée”, et de fait la notion d’illégalité de ses actes pendant la manifestation n’a pas jailli dans les esprits. Ça lui est arrivé d’ailleurs de proposer à certains d’entre nous de bosser pour sa boîte privée. Il disait qu’il allait avoir des contrats grâce à sa présence à l’Élysée. Selon lui, lorsque des délégations étrangères rendraient visite au président, il pourrait avoir des contrats pour protéger certaines personnalités ».

Ce n’est pas le seul réserviste employé par LREM à officier ponctuellement à l’Élysée. Le 25 juillet, auditionné devant la commission d’enquête de l’Assemblée nationale, le général Éric Bio-Farina révèle : « J’ai sous les yeux la liste des quatorze réservistes de la réserve opérationnelle qui servent au sein de la présidence de la République. Outre M. Vincent Crase, il y a un autre réserviste qui était salarié du mouvement La République en marche quand je l’ai rencontré. Je crois qu’il ne l’est plus car il est indiqué qu’il est actuellement technicien d’études chez Engie. »

Le 31 juillet, devant les sénateurs, Christophe Castaner, délégué général de LREM, assure avoir « demandé en interne aux services si une personne était connue comme relevant de ce cadre-là, on m’a précisé que non. Je pense qu’il s’agit d’une personne dont je n’ai pas le nom, qui a été un moment en responsabilité, et je ne sais pas où et dans quel cadre, mais je pense que ce n’est plus le cas depuis de longs mois ». En résumé, LREM emploie des personnes mais ne parvient pas à les identifier...

L’existence du duo Benalla-Crase, en charge de missions de sécurité, dans la plus grande opacité, a conduit plus d’un parlementaire à employer les expressions de « milice », de « police parallèle » ou

encore de « barbouzes ». La présence d’autres chargés de mission dans les cercles les plus restreints du commandement militaire ou du renseignement révèle l’ampleur du court-circuitage de certaines hiérarchies souhaité par Emmanuel Macron et le risque pour les institutions qui en découle.

Les réponses d’Alexis Kohler, secrétaire général de l’Élysée, interrogé par le sénateur PS Patrick Kanner sur le nombre de chargés de mission et sur le rôle de Ludovic Chaker dans le recrutement d’Alexandre Benalla, n’ont pas été d’une grande clarté. Quant aux objectifs du président d’opérer un « doublonnage » dans des dispositifs clefs au sein de l’Élysée via le « placement d’hommes et de femmes de confiance », le sénateur, là encore, n’a pu obtenir plus de précisions.

Bien sûr, ce n’est pas encore la cellule élyséenne constituée au “Château” après 1981. Mais ce réseau plus ou moins informel issu de la campagne présidentielle, brusquement éclairé par les errements d’Alexandre Benalla, en porte assurément les germes. L’histoire de ces « copinages malsains », pour reprendre les propos sans fard du préfet de police Michel Delpuech lors de ses auditions au Parlement, reste à écrire.

Des détails témoignent déjà, en tout cas, des méthodes et procédés douteux d’un entourage présidentiel qui a vécu son irruption dans les allées du pouvoir comme une aventure où le culot et la transgression tiennent souvent lieu d’engagement politique. La transmission illégale (selon les articles 226-13 et 226-21 du Code pénal) par Alexandre Benalla **d’images de vidéosurveillance policière** sur les brutalités de la place de la Contrescarpe à un conseiller communication de l’Élysée et leur visionnage par Ismaël Emelien, conseiller spécial d’Emmanuel Macron, illustrent cette dérive en lente gestation.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.